

COMPTE RENDU C.C.A.S. 10.11.2011 17h30

SAINT-ANDEOL-DE-VALS

<p>PRESENTS : David MARIJON, Pascale BACONNIER, Amélie MOYON, Maryse CARPENTIER, Juliette LAFFONT , Pierre-Marie BENSEHILA, Marie-Claire MORGANTI-JEANGEORGES, Séverine MOYERE, Noémie SAPARART. ABSENTS EXCUSES : Yann DUBUIS : Procuration à Amélie MOYON : Christiane WERLE : Procuration à Juliette LAFFONT. ABSENTS : Sylvain RODRIGUEZ, Gilbert ZAMORA.</p>	
---	--

-Proposition de MUTUELLE DE SANTE COMMUNALE : convention de partenariat avec MUTUALP, relais d'informations entre la Mutuelle et les administrés (demandeurs d'emploi, TNS Travailleurs non-salariés, indépendants (professions libérales commerçants, auto-entrepreneurs) les agriculteurs, les Séniors, les étudiants; les bénéficiaires de CSS (complémentaire Santé Solidaire) et ACS pour aide au paiement d'une Complémentaire Santé
Pour ceux qui habitent ou travaillent dans la Commune.
Adopté à l'unanimité.

-Adhésion à l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale)
Adopté à l'unanimité.

-Adhésion à l'UDCCAS (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale)
Adopté à l'unanimité.

-REPAS ET COLIS AINES : vu la situation sanitaire actuelle Epidémie COVID 19 :
Les repas des Aînés traditionnellement prévu le 1er dimanche de janvier de chaque année sera avec regret annulé, et remplacé par un Colis aux personnes de plus de 70 ans.

Après discussions :

Pour les personnes en EPHAD : Un colis bien-être (MELVITA/TERRABIO) sera apporté avant NOEL;
Pour les autres personnes : un colis sera proposé ou un bon d'Achat pour un montant de 20€ au Sandron Le Multicommerce de ST ANDEOL DE VALS : avant NOEL.
Le colis sera composé de produits Locaux de la Commune de ST ANDEOL DE VALS.

Un courrier sera envoyé à chacun d'eux pour choisir entre le Colis ou le Bon.
Adopté à l'unanimité.

-Une proposition pour offrir aux enfants de 5 à 15 ans de la Commune pour un bon d'achat 5€ à une librairie.

Recensement des enfants concernés.
Et voir en conséquence le budget.

-Organisation pour contact des personnes vulnérables de la Commune.

*Pour les personnes ayant des demandes d'aides, de renseignements, des questions :
Numéros de téléphone à contacter : 06.20.09.77.94 - 06.59.60.13.97

Séance levée à 19h.

2ème Adjointe au Maire,
Chargée des Affaires Sociales,
Juliette LAFFONT



